

**Discover the last Newsletter of the Lascaux Program !**

**July-August 2013 (n° 39)**

**Upcoming Lascaux events**

**27th European Congress on Rural Law - Lucerne (Switzerland), September 11<sup>th</sup>-14<sup>th</sup>, 2013 :**

Lascaux will be present to the 27th Congress organized by the European Council for Rural Law (**C.E.D.R.**) the **Société Suisse de Droit Agraire** and the **University of Lucerne**. The scientific workshops will be conducted by three commissions that will focus on central issues for the agricultural world, such as the legal status of the partner and children of a peasant, the requirements for agriculture in terms of environment law, etc. For more information, please follow [this link](#).

**Roundtable « Theory and practice of the adjustment between natural resources and fundamental needs », October 4<sup>th</sup>, 2013, 13h30 - 15h30, MSH Ange Guépin, Nantes:**

For the **20th anniversary of the MSH Ange Guépin**, the Lascaux Program will held its final roundtable of the cycle « **maîtrise des ressources naturelles et les besoins fondamentaux** ». François COLLART DUTILLEUL, Director of Lascaux, Claire MALWÉ (University of Rennes 1, member of the **Institut Michel Serres**, Researcher at the **Collegium de Lyon - IEA**), Laure DESPRÉS (University of Nantes - **LEMNA**), Thomas VALLÉE (Professor, Director of **LEMNA**), Fabienne TROLARD (Director of research **INRA**) and Patrick CHAUMETTE (Professor, Supervisor of the **CDMO**) will pursue the discussion on the multidisciplinary and topical issue for local socio-economic policies : thinking the appropriate tools to adjust natural resources and the fundamental needs of the population. To register to the roundtable, please follow [this link](#).

**Lascaux's International Workshop 2013 : Thinking food democracy**

After four years of work alongside a network of researchers from all continents, the Lascaux Program will organize in November 2013 an **International Workshop on food security and the management of natural resources**.

These meetings will be an opportunity for Lascaux to present some possible solutions to improve worldwide food security through the Law. Moreover, this workshop will provide a chance to open up to new lines of research on the management of natural resources adapted to the basic needs of human beings.

The **International Workshop on food security and the management of natural resources** will take place at the **Faculty of Law of the University of Nantes** from **Monday 25<sup>th</sup> to Wednesday 27<sup>th</sup> November, 2013**.

This workshop will include general and scientific activities such as roundtables, conferences, exhibitions and posters.

On **November 26<sup>th</sup>**, at the Stéréolux (Nantes), a **roundtable will bring together some well-known actors** (Michel SERRES, Olivier DE SCHUTTER, representatives of international organizations) with the objective of providing a legal framework to the states to control their resources in response to the needs of their population.

**Publications**



F. COLLART DUTILLEUL, F. RIEM (dir.), **Droits fondamentaux, ordre public et libertés économiques**, Institut Universitaire Varenne, Coll. *Colloques et Essais*, 2013, 306 p.



F. COLLART DUTILLEUL, C. FERCOT, B. HUGOU, J. SUN et S. YAMTHIEU, **Approche juridique des risques alimentaires**, in *Le Risque*, F. Tripier (dir.), Actes des journées Ange Guépin 2011, Paris, L'Harmattan, coll. *Logiques sociales*, pp. 275-288.



**Lascaux's blog**

You will find below the latest entries published by the team on [Lascaux's blog](#) :

- Brice HUGOU, « Les problèmes de sécurité alimentaire ne touchent pas que les plus pauvres », September 2nd, 2013.
- P.- E. BOUILLOT, « Jeu de dupes autour la culture du maïs génétiquement modifié MON810 », August 6<sup>th</sup> 2013.
- Camille COLLART DUTILLEUL, **Le Monopoly, les biens communs et la propriété intellectuelle**, August 2<sup>nd</sup>, 2013.

If you wish to participate to the blog, you can send the team a contribution on the subject of your choice at [lascaux.recherche@univ-nantes.fr](mailto:lascaux.recherche@univ-nantes.fr).

## Discover the last Newsletter of the Lascaux Program !

### Lascaux seen by...



**Sylvestre Yamthieu**, Docteur en droit privé de l'Université de N'gaoundéré et de l'Université de Nantes.

Sylvestre Yamthieu est membre du programme Lascaux.

Morceaux choisis...

#### **En quelques mots, sur quoi porte la thèse que vous avez soutenue il y a quelques mois ?**

Ma thèse de doctorat, soutenue le 3 avril 2013 à l'Université de Nantes, porte sur l'accès aux aliments et le droit de la propriété industrielle (...). Cette thèse avait un double objectif: interroger le droit de la propriété intellectuelle (PI) pour mesurer son impact sur la sécurité alimentaire mondiale, particulièrement dans les pays en développement (PED). La démarche a d'abord consisté à faire un diagnostic des conséquences du système de PI sur l'accès des PED aux ressources nécessaires à la production des aliments, notamment les semences. Ce diagnostic montre que le droit de la PI (le système des brevets appliqués aux semences) pourrait constituer un danger pour la sécurité alimentaire de ces pays.

Dans un 2e temps, il s'est agit de proposer des pistes de solutions pour essayer de remédier à cette situation. Il y a deux possibilités: exploiter le mécanisme actuel de licences obligatoires, ou bien proposer des modèles alternatifs, autres que ceux existant dans le modèle international actuel.

#### **En quoi est-ce que le système de brevets peut poser un problème lorsqu'il s'agit d'alimentation ?**

Cette question revient souvent parce que d'emblée on ne voit pas le lien entre la PI, les brevets, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il faut noter que depuis l'adoption de l'accord sur les ADPIC en 1994 sous l'égide de l'OMC, la brevetabilité des micro-organismes est désormais obligatoire pour tous les Etats. Depuis cette date, de nombreux PED ont dû réviser leurs textes nationaux pour inclure ce mécanisme. Or ce système n'est pas adapté aux réalités socioéconomiques de la plupart de ces pays. En conséquence les critères de protection retenus, la nouveauté et l'activité inventive et l'application industrielle ne correspondent pas à leur niveau de création. Les conclusions montrent que les brevets qui sont délivrés dans les PED sont principalement détenus par des étrangers. Ces brevets sont déposés sur des ressources génétiques que les PED ont contribué pendant des années à entretenir. Précisons que le brevet ne porte pas sur la matière corporelle en tant que telle mais sur les ressources génétiques associées aux savoirs traditionnels. Conséquences: les gènes sont privatisés et ceux qui les ont entretenus sont exclus de ce qu'ils ont contribué à mettre en place et préserver. Quant le brevet est obtenu sur une ressource,

une semence, les paysans n'ont plus le droit de l'utiliser sans l'autorisation du titulaire, au risque d'être poursuivis pour contrefaçon. Cependant, les variétés traditionnelles (non améliorées) restent libres et disponibles.

#### **Comment avez-vous connu le programme Lascaux ?**

J'ai connu le programme Lascaux d'abord au Cameroun, mais je n'avais pas de contacts avec le programme. En octobre 2010, je suis venu à Nantes dans un cadre personnel pour mes recherches. J'ai alors eu l'occasion de rencontrer le professeur Collart Dutilleul qui est directeur du programme Lascaux. Nous avons discuté et on s'est rendu compte que le sujet de ma thèse rejoignait l'un des axes du programme Lascaux. J'ai donc eu la chance qu'il m'intègre dans son équipe et c'est là que ma thèse a muri, qu'elle a eu l'ampleur qu'elle a eu à la fin. La rencontre avec le programme Lascaux a été le tournant décisif de ma thèse parce qu'au Cameroun la documentation était rare et je ne mesurais pas vraiment les enjeux. Au fur et à mesure de mon séjour dans l'équipe, les colloques, les discussions avec les doctorants et le directeur m'ont permis de mieux comprendre mon sujet, de mesurer les enjeux, de me faire ma propre opinion. Sans le programme Lascaux ma thèse ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

#### **Que retiendrez-vous du programme Lascaux ?**

Je retiens de Lascaux une autre manière de faire le droit. Jusque-là j'étais habitué à voir les juristes qui faisaient le droit pour le droit, sans mesurer son impact sur la société. A Lascaux, j'ai appris que le droit est un instrument que l'on peut orienter en fonction des objectifs et des valeurs qu'on veut défendre. J'ai aussi appris à décloisonner les branches du droit et les différences disciplines. Le droit privé, le droit public, l'économie, l'histoire, l'anthropologie... peuvent servir un objectif commun, des valeurs communes.

### Nous suivre

Feel free to contribute to the enrichment of Lascaux's online library by sharing your texts of national, regional or international law. To do so, please contact [Jean-Philippe Bugnicourt](mailto:Jean-Philippe.Bugnicourt@univ-nantes.fr).

Lascaux's website [www.droit-aliments-terre.eu](http://www.droit-aliments-terre.eu) is regularly updated. If you want to follow the work of the Program, you can subscribe to the [RSS feeds](#) and visit us on our [Facebook](#) and [Twitter](#) accounts.

In the meantime, you can also read the collective [blog](#) of the Lascaux team.